
L'Enseignement au Cambodge.

Numéro d'inventaire : 1979.22842

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Institut pédagogique national. Service de Documentation et d'Information (29 rue d'Ulm Paris)

Date de création : 1961

Description : 1 feuillet.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

INSTITUT
PEDAGOGIQUE NATIONAL
29, rue d'Ulm - PARIS V
o
2^e Bureau
Service de Documentation et d'Information

Sautodje
Enseignement à l'étranger

L'ENSEIGNEMENT AU CAMBODGE

L'enseignement a subi au cours des dernières années et plus particulièrement depuis l'avènement du Sangkum des transformations qui ont été rendues indispensables par l'accession du Cambodge à l'indépendance et l'extraordinaire accroissement du nombre des élèves et des écoles dans tout le pays.

Ce développement a entraîné une réforme de la structure du Ministère de l'Éducation Nationale et des programmes scolaires ainsi que l'extension de l'enseignement technique et la création d'un enseignement supérieur.

LA REFORME DE L'ORGANISME CENTRAL

Le développement rapide de l'enseignement, à tous les échelons, a nécessité une réforme du Ministère. La nouvelle organisation du Ministère de l'Éducation Nationale comporte 3 grandes divisions interdépendantes qui bénéficient d'une relative autonomie. Ce sont : le Cabinet du Ministre, qui s'occupe de la partie politique, la Direction des Bureaux, qui règle les questions administratives et la Direction Générale de l'Éducation, qui traite des questions techniques.

Celle-ci est placée sous l'autorité d'une Direction de l'Éducation. Elle comporte 10 directions spécialisées : Direction de l'Enseignement secondaire et supérieur public, Direction de l'Enseignement primaire public, Direction des Services pédagogiques, Direction de l'Enseignement technique et professionnel, Direction de l'Éducation de base, Direction des Relations culturelles, Direction de l'Hygiène scolaire, Direction des Sports et de la Jeunesse, Direction des Arts, Direction de l'Enseignement privé.

Cette nouvelle structure permet d'obtenir un meilleur rendement et facilite l'application des réformes.

LA REFORME DES PROGRAMMES SCOLAIRES

À la rentrée scolaire de 1958-1959, les nouveaux programmes de l'Enseignement primaire et de l'Enseignement secondaire ont été mis en application.

L'introduction de nouvelles disciplines, et les mesures qui ont été prises pour simplifier, moderniser et coordonner les anciens programmes, constituent une amélioration appréciable de l'enseignement.

- 2 -

Le caractère national des programmes est accentué par la réorganisation du programme d'Histoire et de Géographie, la création d'une section classique pour l'enseignement du khmer et l'adaptation du programme de français aux conditions des élèves khmers.

Enfin, l'enseignement scientifique a été développé en augmentant les heures réservées à l'étude des mathématiques et des sciences et en introduisant l'étude élémentaire des notions d'Astronomie dans les classes du Premier cycle.

L'accent a également été mis sur l'enseignement des travaux pratiques dans les sections techniques dépendant de chaque établissement secondaire.

LE DEVELOPPEMENT DU NOMBRE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Depuis l'indépendance, l'enseignement a fait de rapides progrès. En effet il existe actuellement 3 446 écoles ayant un effectif de 543 450 élèves contre 1 346 écoles et 84 495 élèves en 1946, tandis que dans l'enseignement privé, l'effectif est de 29 596 élèves. Le développement de l'enseignement secondaire est encore plus considérable : de 1 018 en 1945-1946 le nombre des élèves des écoles secondaires est passé à 18 197 à la rentrée scolaire de 1959-1960. En 1945-1946 on comptait en tout et pour tout 4 établissements d'enseignement secondaire dont un lycée, deux collèges et une école normale. Actuellement il existe 5 lycées, 28 collèges, et 1 centre de préparation pédagogique (Kg-Kantuot).

Le même accroissement se retrouve dans l'enseignement supérieur. En 1945-1946, il n'existait aucun établissement d'enseignement supérieur au Cambodge. Actuellement 750 étudiants fréquentent l'Ecole Royale de Médecine, la Faculté de Droit et des Sciences économiques, la Faculté des Lettres, l'Institut National Pédagogique, et la Faculté des Sciences.

Quant au personnel enseignant, il s'est naturellement accru en fonction de l'augmentation des effectifs scolaires. Le Corps du Professorat khmer s'élargit avec le retour de l'étranger de ses étudiants et surtout grâce à la formation des professeurs du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire qui se fait, sur place, à l'Institut National Pédagogique.

Sur le plan financier, aucun pays du monde n'a consacré cette année, comme l'a fait le Cambodge, 17,26 % de son budget à l'instruction publique.

LES CREATIONS LES PLUS MARQUANTES

Les créations les plus marquantes dans l'Enseignement primaire ont été les écoles modèles, l'institution des travaux manuels (une fois par semaine dans les rizières ou dans les chantiers de construction) et les classes de plein air.

Dans l'Enseignement technique et commercial, l'Ecole nationale des Arts de Phnom-Penh et le collège technique de Kg-Cham constituent deux réalisations d'un intérêt tout particulier.

Ce sont des établissements d'enseignement technique industriel, chargés de former les techniciens pour les diverses branches de l'Administration publique et des Entreprises privées. Actuellement les deux cycles d'études s'étalent sur une durée de sept ans et se caractérisent par un enseignement mixte, pratique et théorique. Un troisième cycle d'études est prévu pour la formation d'ingénieurs des Arts et Métiers.

- 3 -

D'autre part des centres d'apprentissage ayant pour but de former des ouvriers spécialisés ont été créés. Les études, surtout pratiques, durent 3 ans.

L'Ecole Nationale de Commerce a été ouverte en 1958 en vue de la formation de cadres spécialisés nécessaires au développement de la vie économique du pays. Elle comprend trois cycles d'études. Le troisième cycle recrute surtout ses élèves parmi les titulaires du baccalauréat 2^e partie ou de la capacité en droit, et forme des experts en comptabilité, en commerce, en finances et en affaires internationales et juridiques.

Quant aux cours de formation des aides-chimistes ils se chargent de la formation des préparateurs et des chefs de laboratoires, aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

A ceci il convient d'ajouter dans le domaine des Arts : la création de la Direction Nationale des Arts, de l'Ecole Nationale de Théâtre, de l'Ecole Nationale de Musique, et la réforme de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

Dans le domaine pédagogique, il faut noter l'organisation de la direction des Services pédagogiques, la formation du personnel enseignant primaire à l'Institut National Pédagogique et au Centre de préparation pédagogique de Kg-Kantuo, et la formation du personnel enseignant secondaire à l'Institut National Pédagogique.

Enfin, des cours de perfectionnement destinés aux maîtres et aux professeurs ont été organisés pendant les vacances scolaires.

Dans l'enseignement supérieur on a créé l'Université Royale khmère comprenant, la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, la Faculté de droit et des sciences économiques et la Faculté des sciences.

Parmi ces nouvelles créations, l'Institut National Pédagogique constitue le "cœur de la réforme" de l'enseignement au Cambodge. En effet, cet Institut s'occupe de la formation des instituteurs et surtout de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire du premier cycle. Il facilite les cours et les études de professorat.

Le centre de documentation et de recherches de l'Institut National Pédagogique trouve son équivalent dans l'enseignement primaire. C'est la direction des Services pédagogiques. Tous deux éditent la revue de l'Institut National Pédagogique et la revue de l'instituteur Khmer.

Ces deux publications informent le corps enseignant des nouvelles pédagogiques et administratives le concernant.

Enfin pour parachever les travaux entrepris pour améliorer l'enseignement national, deux commissions viennent d'être créées : une commission de l'enseignement secondaire, rattachée à l'Institut National Pédagogique, et une commission de l'enseignement primaire, rattachée à la Direction des Services pédagogiques.

Ces deux Commissions ont pour principale tâche l'élaboration des manuels scolaires.

Ainsi le problème du manque de personnel enseignant qualifié se trouvera bientôt sinon complètement résolu, du moins beaucoup moins aigu. En effet, l'Institut National Pédagogique forme chaque année environ 400 instituteurs et une centaine de professeurs secondaires du 1^{er} cycle. De plus les travaux de recherche à l'Institut tendent à jeter une base solide pour l'enseignement national khmer.

